Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Création d'une recyclerie dans la déchèterie de Verdun sur Garonne

Porteur du projet : Communauté de communes Grand Sud Tarn et Garonne

Verdun sur Garonne

Subvention FEADER de 29 097,48 €,
votée par le Comité de programmation du GAL : 08/11/2017

Conformément au plan départemental de gestion des déchets et compte-tenu de la croissance démographique, une seconde déchèterie multi-matériaux a été créée sur la commune de Verdun sur Garonne, intégrant un nouveau service de recyclerie et répondant aux critères des « Territoires Zéro Déchet, Zéro Gaspillage ».

Suite aux fusions des communautés de communes intervenues au 1er janvier 2017, ce projet de construction porté initialement par le SIEEOM Grisolles-Verdun (Syndicat Mixte intercommunal d'Elimination et d'Enlèvement des Ordures Ménagères) a été repris par la nouvelle Communauté de Communes Grand Sud Tarn et Garonne.

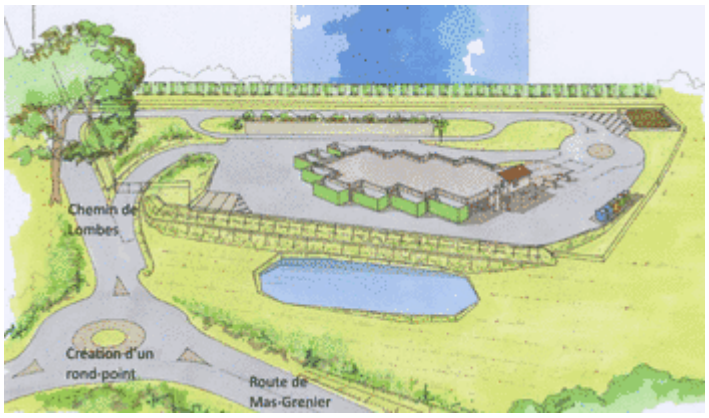

La déchèterie-recyclerie, d'environ 6600 m², se situe en sortie d'agglomération sur la RD26.

La partie recyclerie, comprend une zone de stockage pour le réemploi, prévue sur la plateforme et un atelier de réparation au sous-sol qui est mis à disposition d'une structure d'insertion sociale pour la remise en état des objets recueillis et leur revente ultérieure dans un local de l'agglomération.

L'ouverture de la recyclerie a permis de créer 5 emplois à temps plein.

Ce projet s'inscrit dans **la stratégie LEADER du GAL** et correspond aux actions listées dans :
La fiche action N°6 « Concilier développement du territoire, maintien d'un environnement de qualité et économies d'énergies » :

6.4 - Déchets/Economie circulaire :

- Création de recycleries dans les déchetteries présentant un enjeu structurant pour le territoire.

Plafond LEADER : 80 000 €

Plan de financement : *inscrit dans la décision attributive de l'aide LEADER (en date du 10/05/2019)*

Montant des dépenses éligibles retenues	**96 991,55 €**
Subvention Europe FEADER (LEADER)	**29 097,48 €**
Autres cofinanceurs :	
→ Ademe	38 796,61 €
→ Conseil Départemental 82	9 699,15 €
Autofinancement	19 398,31€